

que si l'économie était mûre pour ce régime, cela donnerait une stabilité souhaitable.

Par malheur, le tiers de notre produit national brut doit être exporté vers des pays dont nous ne maîtrisons pas le pouvoir d'achat. Et tant qu'il nous faudra exporter le tiers de notre produit national brut dans des régions qui échappent à notre influence, nous devons vendre au prix que les acheteurs de ces régions peuvent payer. Le salaire annuel garanti demeure chose d'avenir mais il se transformera un jour en réalité. Vous avez, messieurs de la CCF, beaucoup d'idées mais vous manquez de bon sens.

Un autre domaine où le gouvernement fédéral devra assumer la responsabilité,—il l'a déjà fait au cours d'une crise économique,—c'est le domaine des secours. Comme le savent les honorables députés, un chômeur apte au travail ne reçoit pas de secours. Je ne dirai pas que le problème du chômage au Canada atteint des proportions énormes ni qu'il est insignifiant. Le problème existe. Cependant, si ce problème doit persister et si la population du Canada continue de s'attendre que le gouvernement fédéral se charge de le résoudre, il faudra que le gouvernement fédéral puisse se procurer les fonds nécessaires à la distribution de secours. Ce n'est pas parce qu'un homme est apte au travail qu'on doit lui refuser des secours si ses prestations d'assurance-chômage sont épuisées et s'il a besoin d'aide. Nous savons tous que les hommes aptes au travail désertent leurs familles parce que, dès qu'ils s'en vont, leurs familles peuvent profiter des règlements touchant la distribution de secours.

Il est évident que si le gouvernement fédéral doit se charger de résoudre ce problème et que, si cette obligation doit retomber sur lui,—à mon avis, la population du Canada attend de lui qu'il en assume la responsabilité,—il faudra que la distribution de secours figure au programme de la conférence fédérale-provinciale et que les pouvoirs fiscaux nécessaires soient reconnus au gouvernement fédéral. Mais il est ridicule de s'attendre en ce moment que le gouvernement fédéral assume l'entière responsabilité avant que ces difficultés soient aplanies. Et ce n'est pas tout. La Banque du Canada n'a presque rien omis pour abaisser son taux d'escompte et fournir l'aide qu'elle peut donner en bien des domaines pour stimuler l'économie. Peut-être, ce disant, m'éloigné-je un peu du sujet, mais je soutiens que la situation en est arrivée à un point où le Gouvernement doit assumer une responsabilité à cet égard. Le moment est venu, je crois, de déployer un peu d'imagination.

Je n'ai aucune idée des mesures que le ministre des Finances (M. Harris) présentera

[M. Hunter.]

dans son budget, mais je signale que, selon la rumeur, il prévoit un déficit de 60 millions. A mon avis, il devrait établir un budget en vue d'un déficit de quelques 400 millions. Ce montant devrait être soustrait de l'impôt sur le revenu et l'on devrait laisser ce pouvoir d'achat aux Canadiens. Cette dernière mesure ferait tellement augmenter le produit national brut que le ministre aboutirait probablement à un déficit de l'ordre de celui qu'il prévoit, selon la rumeur.

(Texte)

M. Raoul Poulin (Beauce): Monsieur l'Orateur, dans les quelques minutes que j'entends consacrer au présent débat, je me limiterai exclusivement à suggérer ou à mentionner quelques moyens que je crois propres à remédier, partiellement tout au moins, à la situation de l'emploi qui, objectivement, peut être considérée comme sérieuse sinon grave.

Le comté de Beauce, que je représente ici, est une région mi-rurale, mi-villageoise. Il n'y existe pas de villes très considérables, mais plusieurs grands villages, où sont établies de moyennes et de petites industries dont plusieurs, actuellement, sont loin de fonctionner à plein rendement. Il y a donc du chômage industriel dans cette circonscription. De plus, dans la partie sud surtout, plusieurs centaines de journaliers et de bûcherons n'ont pas réussi à trouver de l'emploi au cours de l'hiver dernier et, vraisemblablement, ne pourront en trouver durant les prochains mois.

Pour cette catégorie de chômeurs, en particulier, je ne vois guère qu'un programme de travaux publics qui puisse leur venir en aide et j'invite le Gouvernement à considérer cette éventualité. Advenant le cas où celui-ci se déciderait à recourir à ce moyen, je serais en mesure de lui suggérer des travaux utiles, entre autres: un système de protection efficace contre les dégâts causés, chaque année, aux fermes et aux propriétés sises le long de la rivière Chaudière, par les débordements de ce cours d'eau.

Comme deuxième moyen de remédier à la situation, je reprendrais volontiers une suggestion qui a été faite ici la semaine dernière par quelques députés, entre autres par l'honorable député de Moose-Jaw-Lake-Centre (M. Thatcher). Il consisterait à diminuer, dans une proportion à déterminer, le taux de la taxe de vente et de la taxe d'accise. Ceci aurait pour effet d'augmenter le pouvoir d'achat chez la masse des consommateurs, d'où une demande plus considérable pour les produits ouverts, suivie d'une reprise de la production et de l'embauchage.

Dans le même ordre d'idées, je préconise également le relèvement de l'exemption de base en ce qui regarde l'impôt sur le revenu